

La veille municipale

Jeudi 27 décembre 2012
volume 15, numéro 52
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL^{md}** : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 52 du 27 décembre 2012

2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 51 du 22 décembre 2012

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 116, aa. 2, 3, 10, 12, 14.*

Règlement modifiant le Règlement sur le contingentement des producteurs de bois de la région de Québec, Décision 9962 du 10-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 6002, aa. 1-5.

*Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, RLRQ, c. **Q-2**, r. 15, aa. 3-6.3, 6.4-7, 8-9.7, ann. A-B.*

Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, A.M. 2012 du 11-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 5727, aa. 1-21.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 52 du 27 décembre 2012

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie afin de favoriser l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec.

D. 1135-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6021.

Région des Laurentides et la région de la Côte-Nord.

D. 1138-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6022.

Comité ministériel de la région métropolitaine.

D. 1141-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6025.

Comité ministériel de la prospérité et du développement régional.

D. 1144-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6027.

Comité ministériel de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

D. 1145-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6028.

Autorisation à la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité.

D. 1148-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6029.

Autorisation à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité.

D. 1149-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6030.

Autorisation à la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité.

D. 1150-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6031.

Autorisation à la Municipalité de Saint-Adrien de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

D. 1151-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6031.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à la Société en commandite Énergie hydroélectrique Ouiatchouan pour le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au site du Village historique de Val-Jalbert sur le territoire de la municipalité de Chambord.

D. 1154-2012 du 28-11-12, (2012) 144 G.O. 2, 6032.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 51 du 22
décembre 2012**

**AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

Municipalité de Saint-Anaclet (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme et des règlements*).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1489.

Municipalité de Saint-Marcellin (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme et des règlements*).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1489.

Municipalité de Saint-Valérien (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme et des règlements*).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1489.

AVIS DIVERS

Bureau du taxi de Montréal (*Émission de lettres patentes*).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 1489.